

Délibération n°46

L'AN deux mille dix-neuf le lundi 16 décembre, le conseil communautaire, convoqué le 9 décembre 2019 s'est réuni à l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
61

**Nombre de conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
53

Nombre de votants :
53

Date de convocation :
9 décembre 2019

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
23 décembre 2019

Objet :
Tableau des effectifs :
actualisation au 1^{er} janvier
2020

PRESENTS

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Jean-Philippe PERRET, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Jacques VIGNERON, **titulaires.**
Mme Marie-Christine VALLENET, **suppléant.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Gabriel BANSON, *a donné pouvoir* à M Christian ARVEUF
- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller communautaire suppléant
- M Pierre CERLES, *a donné pouvoir* à M Jacquie DIOGON
- M Lionel CHAUVIN, *a donné pouvoir* à Mme Marie CACERES
- M Philippe GAILLARD, *a donné pouvoir* à M Yves LIGIER
- Mme Catherine HOARAU, *a donné pouvoir* à M Jean-Maurice HEINRICH
- M Didier IMBERT, *a donné pouvoir* à Mme Anne-Karine QUEMENER
- Mme Marie-Pierre LORIN, *a donné pouvoir* à Mme Annick DAVAYAT
- Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir* à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir* à M Daniel GRENET
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre HEBRARD

Absents :

- M Jacques LAMY
- Mme Régine PERRETON,
- M Vincent RAYMOND
- Mme Marie-Hélène SANNAT
- Mme Catherine VILLER-MICHON
- M Nicolas WEINMEISTER
- M Pierre PECOUL et son pouvoir pour Mme Emilie LARRIEU

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Marie CACERES

Rapport n°46 - Tableau des effectifs : actualisation au 1^{er} janvier 2020

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,
Vu la délibération n°20191105.47 du 5 novembre 2019, par laquelle le conseil communautaire approuve le tableau des effectifs,

Considérant le transfert de compétences eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2020,

Considérant les besoins du service informatique,

Considérant la mutation d'un attaché principal intervenue le 1^{er} novembre 2019 et la nécessité de procéder à son remplacement,

Considérant la mise en œuvre de la gestion du Point Information Jeunesse (PIJ) par RLV,

Considérant la mise en œuvre de la coordination territoriale des actions de santé par RLV,

Considérant l'avis du Comité Technique du 24 octobre 2019,

Considérant les modifications du tableau des effectifs suivant :

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Services	Date d'effet
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Création en lien avec la prise de compétence eau et assainissement, chargé d'opération de travaux eau et assainissement	néant	Pôle technique	01/01/2020
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Création en lien avec la prise de compétence eau et assainissement, chargé de suivi des contrats	néant	Pôle technique	01/01/2020
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Mutation en lien avec la prise de compétence eau et assainissement	néant	Pôle technique	01/01/2020
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Transfert de plein droit des agents de syndicats intercommunaux et de communes	néant	Pôle technique	01/01/2020
Technicien principal de 1 ^{ère} classe		néant	Pôle technique	01/01/2020
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe		néant	Pôle technique	01/01/2020
Technicien principal de 1 ^{ère} classe		néant	Pôle technique	01/01/2020
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe 50%		néant	Pôle technique	01/01/2020
Adjoint administratif	Gestionnaire paie carrière et tableaux de bord	néant	DMRH	01/01/2020
Adjoint administratif	Gestionnaire marchés publics	néant	Pôle Ressources	01/01/2020
Rédacteur	Gestionnaire finances	néant	Pôle ressources	01/01/2020
Adjoint technique	Missions d'assistant au service informatique	néant	Pôle ressources	01/01/2020
Adjoint technique	Missions d'agent d'entretien pérennisation d'un emploi contractuel	néant	Pôle technique	01/01/2020
Attaché territorial	Transformation suite à mutation	Attaché principal	Pôle service à la population	01/01/2020
Attaché territorial	Responsable PIJ	néant	Pôle service à la population	01/01/2020
Rédacteur territorial	Accueil, animation du PIJ	néant	Pôle service à la population	01/01/2020
Attaché territorial	Coordonnateur santé	néant	Pôle service population	01/01/2020
Ingénieur territorial	Directeur de mobilités	néant	Pôle ADDT	01/01/2020

Considérant le tableau des effectifs à jour au 1^{er} janvier 2020 annexé,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- autorise la création et la suppression des postes susvisés, à la date indiquée dans le tableau, pour les nécessités de service exposées,
- approuve le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2020, annexé.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

**Pour extrait conforme.
A Riom, le 17 décembre 2019**

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20191216-
DELIB2019121646-DE
Date de télétransmission : 07/01/2020
Date de réception préfecture : 07/01/2020

Tableau des effectifs (titulaires + contractuels) RLV - à jour au 01/01/2020

Filière	Catégorie	Cadre d'Emploi	Grade	Nbre postes juillet 2019	Qualité horaire poste		Postes pourvus 2020		Postes vacants 2020		Dont propositions créations	Nbre postes prévus	Indications des mouvements proposés	
					Poste temps complet	Poste temps non complet	Statutaires	Contractuels	En cours de recrutement	Vacants				
A d m i n i s t r a t i v e	A	Emplois fonctionnels	DGS	1	1		1					1		
			DGA	1	1		1					1		
	A	Attachés	Directeur	1	1					1			1	
			Attaché Hors classe	1	1					1			1	
			Attaché principal	7	8	1	8	1					9	plus 3 avcts de grade moins 1 mutation
			Attaché	15	15	1	10	3	3				16	plus 1 concours moins 3 avcts de grade, plus 3
	B	Rédacteurs	Rédacteur principal 1ère classe	1	3		3						3	3 avcts de grade mois 1 concours
			Rédacteur principal 2ème classe	6	3		3						3	moins 3 avcts de grade
			Rédacteur territorial	6	8		6	1	1				8	plus 2 transfert
	C	Adjoints administratifs	Adjoint administratif principal 1ère classe	11	14		13		1				14	plus 1 avct de grade, +1 transfert
			Adjoint administratif principal de 2ème classe	9	12	1	13						13	plus 4
			Adjoint administratif	10	11		9		2				11	moins 1 avct de grade, plus 2 (marchés, RH)
			total filière administrative		69	78	3	67	6	7	2	0	81	
	A	Ingénieurs	Ingénieur en chef	1	1		1						1	
Ingénieur principal			4	5		3	1		1			5	1 vacant ADDT, plus 1 avct de grade	
Ingénieur			8	8		3	4		1			8	en cours de recrutement directeur mobilité, moins 1 avct de grade	

Accusé de réception en préfecture
 063-200070753-20191216-
 DELIB2019121646-DE
 Date de télétransmission : 07/01/2020
 Date de réception préfecture : 07/01/2020

CC 16 déc - ANNEXE 46

T e c h n i q u e	B	Techniciens supérieurs	Technicien principal 1ère classe	2	5		5				5	plus 3 transferts		
			Technicien principal 2ème classe	5	6		4	1		1	6	1 vacant payron, plus 1 transfert		
			Technicien	3	5		0	3		2	5	plus 2 en cours de recrutement		
	C	Agents de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	1		1				1			
			Agent de maîtrise	1	1		1				1			
		Adjointe techniques	Adjoint technique principal 1ère classe	2	5		5				5	plus 3 avcts de grade		
			Adjoint technique principal de 2ème classe	14	11	2	13				13	moins 1 départ retraite, plus 4 et moins 3 avcts de grade		
			Adjoint technique	49	34	22	53	1	2		56	moins 4 avcts de grade, plus 6, 2 en cours de recrutement remplacement mobilité interne		
			total filière technique		90	82	24	89	10	2	5	0	106	
	B	ETAPS	éducateur des APS principal de 1ère classe	3	2		2					2	Moins 1 départ en retraite	
			éducateur des APS principal de 2ème classe	4	4		4					4		
			éducateur des APS	4	4	3	4	3			7	plus 3		
			total filière sportive		11	10	3	10	3	0	0	0	13	
A	conservateur de bibliothèques	conservateur de bibliothèques	1	1		1					1			
		Attaché de conservation principal 1ère classe	1	1		1					1			
	Bibliothécaire	Attaché de conservation	1	1					1		1	1 en cours de recrutement plus 1 avct de grade		
		Bibliothécaire principal	0	1		1					1			
		Bibliothécaire	2	1		1				1	moins 1 avct de grade			

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20191216-
DELIB2019121646-DE
Date de télétransmission : 07/01/2020
Date de réception préfecture : 07/01/2020

c u l t u r e l l i e	B	Assistant de conserv.pat.et Bib.	Assistant de conserv.ppal du Patr.et des Bib de 1 ^è e classe	4	4		4				4			
			Assistant de conserv.ppal du Patr.et des Bib de 2 ^è e classe	7	7		6	1			7			
			assistant de cons.pat.et Bil.	3	2	1	2	1			3			
	C	Adjoints du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 1 ^{ère} classe	1	2		2				2	plus 1 avct de grade		
			Adjoint patrimoine principal 2 ^{ème} classe	3	3		3				3	plus 1 avct de grade, moins 1 avct de grade		
			Adjoint patrimoine	10	9		9				9	moins 1 avct de grade		
	B	Assistants d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	12	5	8	8	2		1		11	1 vacant coste	
			Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	8	1	8	2	6		1		9		
	total filière culturelle			53	38	15	40	10		1	2	0	53	
	s o c i a l i e	A	Conseiller Socio-éducatif	Conseiller Socio-éducatif	0	0		0				0		
Assistant socio-éducatif				1	1		1				1			
Educatrice de jeunes enfants			Assistant socio-éducatif 2 ^{ème} classe	0	0		0				0			
			Educatrice de jeunes enfants hors classe	0	1	0	1					1	plus 1 avct de grade	
			Educatrice jeunes enfants de 1 ^{ère} classe	6	6	1	7					7	moins 1 avct de grade	
educatrice de jeunes enfants 2 ^{ème} classe			7	7	0	6	1				7			
C		Agents sociaux	Agent social principal 1 ^{ère} cl	0	0	0	0					0		
			Agent social principal 2 ^{ème} cl	1	1	0	1					1		
			Agent social	0	0	0	0					0		

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20191216-
DELIB2019121646-DE
Date de télétransmission : 07/01/2020
Date de réception préfecture : 07/01/2020

